

Barème Transaction

Les honoraires se calculent sur le prix de vente demandé au vendeur (mandat confiance ou simple*), TVA au taux en vigueur
*Nous consulter pour les conditions générales du mandat

Prix de vente demandé inférieur à 40.000 €	4.000,00 TTC
Prix de vente demandé de 40.001 € à 100.000 €	6,5% TTC avec un minimum de 5.000,00 € TTC
Prix de vente demandé de 100.001 € à 150.000 €	6 % TTC
Prix de vente demandé de 150.001 € à 250.000 €	5,5 % TTC
Prix de vente demandé de 250.001 € à 300.000 €	5 % TTC
Prix de vente demandé de 300.001 € à 350.000 €	4,80 % TTC
Prix de vente demandé au-delà de 350.001 €	4,50 % TTC

Barème Location

Rédaction d'actes états des lieux (habitation principale selon décret 2013-392 du 10 mai 2013)

facturation partagée 50% locataire-50% propriétaire

RÉDACTION Etat des lieux d'habitation par m ² de surface habitable	6 € TTC (5 % HT)
---	------------------

Honoraires d'entremise et de négociation local à usage d'habitation (facturation au bailleur)

Pour une pièce principale	50 € TTC (41,67 € HT)
Pour deux pièces principales	75 TTC (62,50 € HT)
Pour trois pièces principales	100 € TTC (83,34 € HT)
A partir de quatre pièces principales	150 TTC (125 € HT)

Local à usage Commercial ou Professionnel (facturation au Locataire)

Rédaction de bail commercial hors frais d'enregistrement	390 € TTC (325 € HT)
Frais d'enregistrement	100 % des frais réels
ÉTAT DES LIEUX pour 1 pièce à usage commercial ou professionnel < à 50m ²	110 € TTC (92 € HT)
Par pièce supplémentaire, ou tranche de 50m ² à usage commercial ou professionnel	16,80 TTC (14 € HT)
Avenant / renouvellement bail commercial ou professionnel hors frais d'enregistrement	110 € TTC (92 € HT)
Frais d'enregistrement	100 % des frais réels

Honoraires de visite, constitution de dossier et rédaction du bail : Local à usage d'Habitation principale

(facturation partagée 50% locataire et 50% Propriétaire)

par m ² habitable Zone tendue : Agglomération Meaux : Meaux, Crégy les Meaux, Nanteuil les Meaux, Poincy, Trilport, Villenoy	20 € TTC (16,67 € HT)
par m ² habitable en zone non tendue	16 TTC (13,37 € HT)

Honoraires de visite, constitution de dossier et rédaction du bail : Local à usage Commercial ou Professionnel

(facturation au Locataire)

Du loyer annuel	12 % TTC (10 % HT)
-----------------	--------------------

Honoraires de visite, constitution de dossier et rédaction du bail : Local autre (ex parking garage etc)

(facturation égale au Propriétaire et au Locataire)

Du loyer annuel	12 % TTC (10 % HT)
-----------------	--------------------

Barème Syndic de Copropriété

HONORAIRES SYNDIC DE COPROPRIÉTÉ	Montant Euros HT (1)	Montant Euros TTC (2)
HONORAIRES DE BASE		
Rappel du forfait de gestion courante pour immeuble de moins de 5 lots, au-delà honoraires variables selon le nombre de lots de l'immeuble	1.500,00 €	1.800,00 €
HONORAIRES ANNEXES		
Honoraires pour vacation (pendant les heures ouvrables) (Syndic, collaborateur, secrétariat, suivi de tout contentieux autre que recouvrement, mission particulière hors gestion courante)	83,34 €	100,00 €
Honoraires pour vacation (en dehors des heures ouvrables) (Syndic, collaborateur, secrétariat, suivi de tout contentieux autre que recouvrement, mission particulière hors gestion courante)	100,00 €	120,00 €
Gestion des impayés (aux frais du débiteur)		
▪ Mise en demeure	25,00 €	30,00 €
▪ Remise du dossier à l'huissier / à l'avocat	166,67 €	200,00 €
▪ Injonction de payer / Prise ou mainlevée d'hypothèque	125,00 €	150,00 €
▪ Suivi de la procédure	À la vacation	
Mutation		
▪ Établissement des documents nécessaires à la vente d'un lot art. 54 de la loi ALUR	À la vacation	
▪ Établissement de l'état daté	316,67 €	380,00 €
▪ Opposition article 20 Loi 10 juillet 1965	125,00 €	150,00 €
Gestion des travaux votés en Assemblée Générale		
▪ Sans maître d'œuvre (sur montant HT des travaux votés)	À définir en AG	
▪ Avec maître d'œuvre (sur montant HT des travaux votés)	À définir en AG	
▪ Montage et gestion d'un prêt collectif de financement de travaux votés en Assemblée Générale	À la vacation	
Divers		
▪ Formalités d'immatriculation initiale du SDC	100,00 €	120,00 €
▪ Gestion des archives dormantes	Inclus dans le forfait	
▪ Reprise de la comptabilité sur exercice(s) antérieur(s)	Inclus dans le forfait	
▪ Convocation et tenue Assemblée Générale supplémentaire hors frais postaux et copies documents	À la vacation	
▪ Participation rendez-vous d'expertise sinistres (y compris DO)	À la vacation	
▪ Mesures conservatoires et suivi des sinistres	À la vacation	
▪ Gestion des compteurs d'eau et calories	Inclus dans le forfait	
▪ Modifications et publications du règlement de copropriété et de l'état descriptif de division	À la vacation	
▪ Mandataire commun en cas de subventions publiques (dossiers subventions ANAH, OPA...)	À la vacation	
▪ Formalités d'acquisition et dispositions des parties communes	À la vacation	
▪ Frais d'affranchissements postaux	Aux frais réels	
▪ Tirage de document (à l'unité)	0,15 € HT	0,18 € TTC
▪ Location de salle (gratuit à l'agence)	Aux frais réels	

(1) TVA au taux en vigueur (2) variable en fonction du taux de TVA